

**UN IMPERIALISME SANS BASE  
ECONOMIQUE : LE CAS DE  
L'ITALIE (1869-1939)**

**Romain H. RAINERO**

Les historiens italiens se sont, depuis toujours, posé la question sur l'origine et la réelle nature de l'impérialisme de l'Italie, un pays sans surplus financiers, sans exubérance de production de produits manufacturés et surtout loin d'avoir résolu sur son propre territoire les problèmes de ses zones arriérées, le Mezzogiorno. Les réponses ont été confuses et contradictoires, souvent, trop souvent, les causes profondes de cet impérialisme ont été vues comme une nécessité absolue pour un Etat jeune et vigoureux de s'affirmer dans le monde sans devoir pour cela tenir compte des autres conditions dont jouissaient les autres impérialismes. Toutes les difficultés pour accepter cet impérialisme ont été gommées pour mettre en valeur la grandeur d'une Italie moderne, nationaliste et ensuite fasciste, qui n'avait rien à se reprocher quant à la continuité de l'Imperium classique de Rome. La continuité idéale entre le passé et le présent était vue comme condition nécessaire pour construire un avenir de « grande Nation ». En ligne générale, il est utile de souligner que le débat sur l'impérialisme et sur ses motivations n'a presque pas eut lieu pour des motifs liés au cloisonnement qui a dominé la vie intellectuelle italienne à cet égard. Les deux grandes références de toutes les polémiques européennes sur l'impérialisme ont fait totalement défaut à l'Italie savante. Le texte fondamental à ce sujet, le livre de John A. Hobson, *Imperialism. A Study*, publié à Londres en 1902, qui eut rapidement de nombreuses traductions étrangères, n'a été publié en Italie que 72 ans plus tard, en 1974<sup>1</sup> et donc il n'a guère contribué à offrir des éléments nouveaux ou de réflexion à la critique historique italienne qui n'en connaissait absolument pas l'existence. Quant à l'autre texte d'importance fondamentale pour le débat sur l'impérialisme, l'ouvrage de Lénine, *Impérialisme, phase suprême du capitalisme*, que son auteur publia en 1917, il fallut attendre en Italie, 53 ans pour en avoir le texte complet<sup>2</sup>. Pour ces motifs et aussi pour des raisons d'idéologies de l'Etat fasciste italien, les hommes de culture italiens se sont trouvés coupés de la grande polémique sur l'impérialisme qui dominait la scène en Europe, surtout dans les années de l'entre deux guerres. La fermeture systématique à la diffusion de livres « dangereux » décidée par le régime fasciste accentua une situation de « retard » qui déjà existait en Italie laissant la culture italienne isolée et presque en vase clos.

Dans l'après-guerre, certains historiens italiens, qui avaient finalement connu cette polémique, ont renversé les visions précédentes et ont souligné la validité d'une analyse « marxiste » du cas italien tout en mettant en évidence que les avantages économiques que ce même impérialisme avait procurés n'étaient pas allés à l'Etat italien en tant que tel, mais à certains groupes industriels italiens, tels les armateurs, les fabricants d'armes et les manufacturiers (FIAT, Pirelli, Montecatini, etc.) ou à d'autres classes sociales, tels les fonctionnaires de haut rang et les militaires, donc un retour d'avantages liés à des groupes modestes, voire à quelques unités d'individus. Mais après ces tardives prises de positions, il est temps désormais de mettre un peu d'ordre dans les analyses de cet impérialisme italien qui se présente sous des aspects assez différents des autres impérialismes. En ligne générale, il est aisé de constater que, loin d'avoir été l'impérialisme italien le produit d'une expansion économique en métropole, toutes les initiatives coloniales italiennes se sont effectuées sans la présence d'un élément jugé essentiel pour les provoquer, voire le bien-être financier et économique de la Nation. Les trois conditions considérées nécessaires et préalables à toute manifestation d'impérialisme manquèrent à l'Italie. La saturation du marché financier, l'absence d'occasions favorables à un investissement dans sa propre patrie et enfin la nécessité de s'accaparer des sources de matières premières pour le développement industriel n'apparaissent point dans le cas italien. Presque toujours, dans ce cas, il faut faire appel à d'autres motifs ; et ceux-ci vont des vagues aspirations à la participation à un commerce lucratif dans le monde colonial, à l'espoir de trouver, en Afrique, la solution aux multiples pro-

---

<sup>1</sup> J.A. Hobson, *L'imperialismo*, Milan, ISEDI, 1974.

<sup>2</sup> Lenin, *L'imperialismo fase suprema del capitalismo*, Roma, Editori Riuniti, 1970.

blèmes nationaux : l'explosion démographique, et donc la surpopulation, et l'absence d'un sérieux avenir économique en métropole. Il est clair désormais que ces éléments, qui, de toute évidence, sont à évoquer quant aux décisions coloniales du gouvernement de Rome, n'en furent que des motifs accessoires ou des prétextes ; le vrai motif de cet impérialisme souvent tapageur fut la recherche d'un prestige à usage intérieur que cette politique provoquait auprès d'une opinion publique entretenue à l'écart de la polémique mondiale à cet égard sur le plan des informations et donc dominée par une obsession, celle de construire une jeune Italie avec une ambition nationale à la hauteur des souvenirs de l'antique Empire romain. Et ceci malgré le fait que dans l'histoire générale de la pénétration coloniale européenne en Afrique, la part de l'Italie apparaît modeste et tardive. Le fait que ces aspirations impérialistes se soient conjuguées, à l'évidence, avec des intérêts de certaines activités économiques de quelques industriels, nous apparaît un accessoire, utile pour ses bénéficiaires, mais absolument sans conséquences et sans retours financiers pour l'Etat italien.

Il faut, en outre, souligner que cette présence coloniale et cet impérialisme ne concernent que quatre régions coloniales qui se trouvent toutes en dehors de l'Afrique noire qui a été le cœur de toutes les expansions des autres Etats européens. Mais l'intérêt de cette analyse reste quant aux dimensions européennes de l'histoire de l'expansion impérialiste. Il convient de faire à cet égard quelques observations sur cet impérialisme dans une Afrique non noire, observations qui peuvent avoir quelque intérêt pour l'analyse du rapport entre l'impérialisme et ses bases économiques quant au problème de ses conditions générales. Les secteurs géographiques dans lesquels l'impérialisme italien se manifeste sont en Afrique orientale, dans la Baie d'Assab où l'Italie arrive en 1869, et qui sera le point de départ de la colonie de l'Erythrée (proclamée en 1891) ; ensuite il y aura la région du Bénadir, qui deviendra plus tard la Somalie italienne, et enfin l'Ethiopie où la domination italienne arrivera très tard, en 1935, et qui sera très brève (4 ans à peine), auprès d'un élément indigène qui est amharique avec quelques traces arabes et noires. Un dernier secteur de l'impérialisme italien sera en Afrique du Nord, en Libye, dont la population indigène, arabe et berbère, sera dominée par l'Italie à partir de 1911. Trois vagues de colonisation qui toutes n'auront aucune base économique : l'impératif est une image de prestige et dans aucun cas il n'y aura une réalité financière, ni dans la conquête du territoire, ni dans son exploitation, ni dans le dessein général d'une émigration « utile », ni dans celui d'une utilité quelconque de ces territoires dont la conquête et la « pacification » seront longues et coûteront très cher aux budgets italiens et qui ne rendront strictement rien.

Tous ces caractères donneront à l'expansion italienne dans le monde colonial un aspect exceptionnel et spécifique, une expansion qui ne ressemblera à aucun autre impérialisme, tant il sera d'apparat, coûteux et inutile. Un important historien italien, Ernesto Ragionieri, a bien défini ce caractère en affirmant : « Impérialisme faible signifie en réalité presque toujours impérialisme ridicule, mais non pour cela, impérialisme faible signifie impérialisme moins dangereux... »<sup>3</sup>.

La concentration accélérée de capitaux, les cartels improvisés et tous les phénomènes avec lesquels la volonté de puissance de l'Etat italien intervient dans les procédés économiques dans l'espoir de les rendre correspondants et harmoniques aux exigences et aux buts d'une politique d'expansion et d'agression ont provoqué dans la structure de la société italienne des crises profondes dans son précaire équilibre, des ruptures et des drames dont notre vie nationale porte encore les traces négatives. La situation historique de l'Italie sera à l'origine de l'aspect tardif de sa politique coloniale et même si la première décision d'occupation coloniale remonte à l'inauguration du Canal de Suez, les réalités d'une Italie

---

<sup>3</sup> E. Ragionieri, *L'unità d'Italia*, Firenze, Giuntina 1962, p. 28.

unie mais en proie à des problèmes presque insolubles de sa vie économique et sociale seront à la base même de l'aspect épisodique de toute son activité coloniale.

Le grand problème auquel l'Italie doit faire face dès sa constitution unitaire qui n'est pas la proclamation de 1861, mais la conquête de sa capitale historique, Rome, le 20 septembre 1870, réside dans les bases économiques, politiques et sociales du nouvel Etat, bases qui sont toutes fragiles et incohérentes. Sur le plan politique c'est la structure censitaire et autoritaire d'un Etat qui possède un Parlement qui, pour le Sénat, est de nomination royale et qui, pour la Chambre, est le fruit de lois électorales censitaires qui donnent à 605.044 Italiens seulement le droit de vote sur une population de 26.801.154 habitants. Et même parmi ces Italiens nantis, ayant droit au vote, un certain refus régnera : 369.627 électeurs seulement prendront part aux votations (1879). Ceci vaut mieux que toute analyse sur les « coteries » qui dominent les décisions du gouvernement et qui lui donne donc une signification spécifique, loin d'être populaire. Les discussions politiques, les idéologies énoncées et les décisions seront le résultat de cette situation qui favorise évidemment les nantis et oublie les masses pauvres et sans travail auxquelles on peut présenter, et faire subir, sans contredit, les décisions prises comme les meilleures pour leur futur. En présence de cette situation, il est évident que toutes les décisions de la politique impérialiste sont seulement le fruit « de quelques armateurs, de quelques fonctionnaires des Affaires Etrangères à Rome et de quelques consuls à l'étranger qui énoncent l'idéal de l'expansion »<sup>4</sup>. Vouloir évoquer pour la politique impérialiste une opinion publique est une référence sans sens car celle-ci se situe dans les maigres secteurs des électeurs, des décideurs et des éligibles et non dans le pays.

Sur le plan social, c'est la misère de la plus grande partie de la population qui donne le caractère général d'une Italie qui ne peut certainement pas se permettre de se compter parmi les « grandes Nations ». La fameuse affirmation d'une Italie qui se veut « la plus petite des Grandes Nations et la plus grande des Petites Nations » n'a aucun sens réel mais s'apparente aux ambitions et à la propagande des gouvernements. Le problème de la survie d'une population en expansion démographique continue devint le grand problème, non pas des gouvernements qui paraissaient ne pas tenir compte des tristes considérations de l'Enquête Agricole du sénateur Stefano Jacini, mais du peuple et du bas-peuple des régions méridionales (Sicile et Calabre) comme des régions préalpines du Nord (Piémont, Lombardie, Frioul, Vénétie). Sans avenir et sans moyens de subsistance suffisants, la population se donna à la fuite, voire à l'émigration sauvage, à la recherche de tous les moyens pour survivre. Le phénomène de l'émigration italienne devait entretenir auprès de certains hommes politiques l'illusion d'un impérialisme nécessaire et de la conquête coloniale, considérés comme les moyens les plus efficaces pour faire face à cet exode biblique. Sur le plan populaire aucune évocation de ce genre : la fuite vers l'étranger était l'unique orientation réelle. Et l'on parlait sans tenir compte des bavardages sans fin des hommes au pouvoir qui ne prirent aucune décision sur l'émigration. La Droite historique ne connaissait pas le problème ; en arrivant au pouvoir, en 1876, la Gauche historique ne résolut pas le problème et le transforma en simple problème de police. Dans les débats politiques de la fin du XIXe siècle on peut noter que certains souhaitaient le départ d'individus en délicatesse avec les lois, d'autres débattaient stérilement afin de savoir si l'émigration devait être combattue en tant que perte de bras pour le pays ou s'il convenait de l'encourager en tant que vecteur d'une richesse future.

Et à partir de ce débat on évoquait une alternative coloniale comme exutoire de cette plaie nationale. L'option impérialiste paraissait à certains observateurs, tel le sénateur Leopoldo Franchetti, la seule solution à cultiver. La problématique de l'émigration allait de pair avec celle impérialiste : bien sûr pour éviter les pertes humaines que l'émigration provoquait dans le corps de la nation, il fallait avoir des colonies qui auraient permis de conserver sous le

---

<sup>4</sup> J.L. Miège, *L'impérialisme colonial italien de 1870 à nos jours*, Paris, SEDES, 1968, p. 26.

drapeau italien les travailleurs et donc les soldats qui déferlaient vers les pays étrangers. Le problème social paraissait ainsi devoir s'associer au problème colonial dans une version « nationale ». Une vraie aubaine pour certains, car les dimensions de cette émigration qui grandissaient au galop conseillaient, et même « imposaient » les audaces coloniales. Pour avoir des références sûres de cette émigration quelques chiffres suffiront<sup>5</sup>. Durant la période 1876-1915 les émigrants italiens de par le monde furent 14.027.100. En grande partie leurs destinations furent l'Europe (44,0%) et les Amériques, du Nord (30,5 %) et du Sud (23,5 %). Quelques poussières ailleurs. Quant au sort démographique des maigres colonies italiennes, argument-clef de la propagande pro-impérialisme, les données que nous possédons sont extrêmement significatives.

En effet, malgré ces dimensions émigrations, les initiatives coloniales italiennes qui, dans une première période, paraissaient plutôt timides et même inutiles quant aux fins émigratoires, le furent même dans les autres périodes. A Assab et à Massawa, que l'on avait somptueusement baptisés « Possessions et protectorats italiens sur la Mer Rouge », le climat tropical et l'absence de tout avenir commercial n'avaient pas favorisé l'émigration : en 1882, après 13 ans de la première occupation, on pouvait compter sur une population totale de 177 habitants, une présence italienne de 7 individus seulement (5 hommes et 2 femmes), ce qui ne répondait certes pas aux espoirs de colonisation rapide et nombreuse. Notons que durant la même année, 1882, la vague migratoire touchait quelques centaines de milliers d'Italiens. Naturellement ce manque d'utilité sociale de la colonie renforça l'opposition anticolonialiste, mais les propos du gouvernement quant au « prestige » coloniale ne changèrent guère.

Sur plan territorial, les volontés italiennes tentèrent de s'élargir vers les hauts plateaux abyssins qui étaient fertiles et dotés d'un climat favorable. Mais là, les obstacles politiques et militaires se heurtèrent aux ambitions de Rome. Evidemment le choc que fut la défaite de Adoua (1896) compliqua le problème migratoire sur les horizons coloniaux : l'exode s'orienta ailleurs. Mais les illusions survécurent et ce fut encore sur l'équation « émigration colonialisme-impérialisme » que les gouvernements successifs concentrèrent leurs attentions. Le ministre des Affaires Etrangères, Antonino di San Giuliano, se trouvait parmi ceux qui cultivaient encore des illusions coloniales-migratoires, rappelant qu'il était urgent de trouver une solution : « Cette nécessité, douloureuse et humiliante (de l'émigration) impose d'envisager rapidement, avec sérieux et une conscience claire des buts, l'ensemble du problème colonial et cette urgence est d'autant plus aigue chez nous qu'elle est à la mesure de l'importance qui est en train de revêtir dans la vie de notre pays l'émigration vers l'Amérique »<sup>6</sup>.

S'étant longtemps bercé, selon l'air du temps, de calculs béats et fantaisistes sur le « pactole » qu'apportait l'émigration à l'économie interne et sur la « soupe de sécurité » qu'elle représentait face aux problèmes sociaux et démographiques, San Giuliano voyait dans ce jugement superficiel, limité au plus évident, un grand danger pour l'Italie : « Quels sont les effets de cette fuite pour l'Italie ? – écrivait-il –, l'un est maléfique parce que bénéfique : en atténuant l'appauvrissement des classes laborieuses et les périls de désordres et de difficultés internes, il anesthésie l'opinion et fait reculer la nécessité de prendre à bras le corps le problème de l'émigration comme celui de la colonisation. Qu'importe à nos politiciens si tous ces travailleurs robustes, aptes à constituer un puissant moteur pour faire une Italie magnifique et plus grande sont perdus hors d'Italie ; qu'importe cela à nos politiciens, si cette soupe de sécurité les dispense des surenchères et des difficultés du moment tant qu'elle continue à remplir son rôle ? »

Pour lui le problème était d'une grande évidence et il importait d'y apporter des remèdes avant que d'autres y pensent, avec leurs « codifications imperméables à tous balbutie-

---

<sup>5</sup> Sur l'émigration italienne voir surtout E. Sori, *Storia dell'emigrazione italiana*, Bari, Laterza, 1971.

<sup>6</sup> R.H. Rainero, *L'anticolonialismo italiano da Assab ad Adua*, Milan, Comunità, 1971, p. 43.

ment, à tout appel, du sentiment national ». La raison de cette colonisation était, pour lui, inéluctable ; aucun des arguments avancés par ses adversaires ne pourrait suffire à l'arrêter : « La nécessité de possessions coloniales s'impose, même aux plus réticents ». Mais, la colonisation intérieure (les revendications de l'opposition et particulièrement des socialistes, se retrouvaient sur cette idée) devait précéder la colonisation extérieure. Il poursuivait en ajoutant : « Mais, cela ne peut suffire : on peut en reculer l'accomplissement mais pas la nécessité [...]. La raison en est bien évidente : l'Italie a une densité de population bien supérieure à celle que lui autorise sa richesse ; c'est pour cela qu'elle est poussée vers l'émigration, à chercher ailleurs ce qui lui manque chez elle ».

Pour l'Italie, l'émigration a été un exode, en grande partie inutile, de travail et de capital humain, dans la mesure où un grand nombre de ces émigrés se trouvaient absorbés par d'autre civilisation ou, tout au moins, dépouillés de leur nationalité au point de perdre tout rapport avec la mère patrie. Face à la réalité de ce fait, que les anticolonialistes ne prenaient pas en compte, San Giuliano opposait ce que la colonisation de pays, comme l'Afrique, pouvait apporter de plus riche, de plus adapté au développement à ce moment là.

« Notre politique coloniale doit être démocratique ou ne doit pas être : pour mieux dire elle doit procurer à nos émigrants de la terre et du travail tout en leur conservant une patrie [...] La politique coloniale ne doit pas être faite pour enrichir majoritairement quelques capitalistes, mais avec le souci de l'intérêt immédiat des prolétaires italiens, lequel se traduira à la longue en un intérêt général pour la Nation entière ».

Voilà, en résumé, sa pensée à propos du colonialisme, que ce soit contre les colonialistes à outrance, emplis d'impérialisme militariste ou contre tous ces partis qui militaient dans l'opposition, se gargarisant d'humanisme et de pacifisme. Bien sur, l'expérience négative de l'Érythrée et bien d'autres paraissaient peser dans le jugement, mais pas au point d'abandonner l'idée de colonisation démographique vouée à résoudre pour l'Italie, et seulement pour elle, le lancinant problème de l'émigration. La politique coloniale n'avait pas eu les résultats escomptés du fait de notre impréparation, mais elle se trouvait être adaptée à nos nécessités fondamentales et vitales.

« Je suis convaincu qu'une politique d'émigration ne peut qu'aller de pair avec la politique extérieure à laquelle elle est étroitement liée ; si elle est ralentie, elle nuit aux travailleurs car elle fait augmenter l'offre de bras et de travail et contribue à faire baisser les salaires ; si on libéralise l'accès aux pays de langue et de nationalité différentes et de culture avancée, il reste, en grande partie, pour l'Italie, après un temps plus ou moins long, une force politiquement et économiquement perdue : une force énorme, décisive, pour l'avenir de notre race, de notre langue, de notre position dans le monde [...] D'où la nécessité d'avoir des possessions où nos émigrants pourraient conserver leur nationalité et leur langue, et même absorber d'autres éléments, au lieu d'être absorbés[...] ».

Dans ce sens, cette théorie s'accordait avec les idées naissantes du nationalisme italien et de son plus chaud partisan, Enrico Corradini, qui, anticipant les idées et les prises de position du régime fasciste, n'hésitait pas à affirmer : « Quand les choses sont ainsi il est nécessaire de conquérir des colonies, d'émigrer ou de devenir malthusiens. Mais, devenir malthusien est vil, émigrer est servile et seule la conquête de colonies par le travail est digne d'un peuple libre et noble ».

J'ai tenu à faire cette rapide incursion dans le domaine politique et parlementaire afin de bien montrer à quel point les hommes de pouvoir étaient éloignés des réalités de l'émigration et comment chacune de leur pensée se trouvait dominée par la « grande politique », alors que, pour les émigrés, le problème était bien plus terre à terre, bien plus direct et immédiat car lié au problème de la subsistance et du travail<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> R.H. Rainero, *Les Piémontais en Provence : aspects d'une émigration oubliée*, Nice, Serre, 2001, p. 60.

Il est intéressant de souligner un aspect oublié de cette période : même si la question coloniale était agitée, les aspects financiers d'un certain bien-être industriel ne se manifestèrent point. L'Italie restait un Etat arriéré quant aux finances et aux industries, avec une situation où l'argent ne circulait guère, où les financements rapportaient gros sans les aléas des initiatives coloniales et, enfin, où les manufactures italiennes réussissaient à couvrir seulement en modestes parties les nécessités du marché national. Et toutes ces conditions réunies opposent un démenti formel et historique aux thèses d'origine marxiste sur le fait impérialiste et sur son « inévitable » naissance. L'Italie connaîtra un impérialisme tout à fait particulier, un impérialisme des pauvres, des gueux comme l'a défini Giuseppe Maione un *imperialismo straccione*<sup>8</sup>.

Et dans ce cadre, il en reste à examiner certains aspects spécifiques, avant de tirer quelques conclusions à ce sujet. Avant tout, en parlant des finances à la base de la politique impérialiste, il faut rappeler le cas de la « colonie du Bénadir ». Ce fut un cas exceptionnel dans lequel, loin d'être le produit d'une activité financière, la colonie fut un prétexte pour certains affairistes pour s'enrichir grâce aux deniers de l'Etat italien, sans pour autant s'engager dans une politique d'investissement colonial. Le Bénadir, soit l'actuelle Somalie ex-italienne, était l'objet des activités coloniales de l'Italie officielle, mais à cet égard et pour la première fois dans l'histoire des initiatives coloniales italiennes, l'Etat accepta de nouer, à propos de la Somalie, un dialogue de genre classique de Compagnie à charte à partir d'une coalition d'hommes d'affaires et de banques de Milan qui fondèrent en 1893, une entreprise spécifique, la *Società anonima commerciale italiana del Benadir*.

Examinons d'abord la consistance, la nature des associés et leurs buts. Il faut dire en premier lieu que l'affaire est bien entre les mains d'hommes « nouveaux » de l'industrielle ville de Milan. Sur le plan historiographique, les aspects « privés » de « l'affaire du Benadir » n'ont guère intéressé les historiens italiens, si l'on ne veut pas citer les historiens colonialistes qui exaltèrent, à la suite de Botarelli, « le sens élevé d'amour de la patrie » du groupe milanais « qui jeta dans la société [du Benadir] les capitaux que l'Etat tardait à fournir »<sup>9</sup>. Seules les études de Milanini Kemeny et de Grassi ont éclairé ces fausses interprétations qui, d'ailleurs, se sont heurtées à de sérieuses oppositions. En effet, les premières déclarations négatives sur la bonté et la « générosité » des hommes de la « Società » remontent à un fameux républicain italien, Arcangelo Ghisleri, qui dénonça dès son apparition cette expression du pire colonialisme<sup>10</sup>. Mais voyons les personnages de l'affaire. C'est un industriel du coton, Giorgio Mylius, qui se charge dès le début de 1895, d'aller explorer les possibilités d'utilisation, par l'industrie textile italienne, de la production et du marché somalien. L'industrie italienne du textile jouissait dans les dernières années du siècle d'une santé et d'une vigueur exceptionnelles. Localisée presque tout entière dans le nord de l'Italie, sa concentration facilitait beaucoup les contacts entre les industriels. Les audaces de ceux-ci étaient confortées par un bien-être financier qui leur permettait la recherche de nouvelles activités mais surtout de nouveaux et plus rentables investissements. La Somalie parut la terre la plus apte à cette entreprise ; officiellement, on déclara que l'intérêt des hommes de la société était de nature patriotique et que celui-ci se conjuguaient assez bien avec le fait que le marché somali présentait des débouchés surs : la structure du commerce extérieur du pays somali était caractérisée par l'importation, au premier rang, de tissus de coton à partir de l'aire indienne, d'autre part, il y existait une certaine activité de production qui pouvait être encouragée et

<sup>8</sup> G. Maione, *L'imperialismo straccione*, Bologne, Il Mulino, 1979.

<sup>9</sup> A. Botarelli, *Compendio di storia coloniale italiana*, Rome, Chambre des députés, 1914, p 160.

<sup>10</sup> A. Milanini Kemeny, *La Società d'esplorazione Commerciale in Africa e la politica coloniale 1879-1914*, Florence, Nuova Italia, 1973 ; F. Grassi, *Le origini dell'imperialismo italiano*, Lecce, Milella, s.d. ; R.H. Rainero, *La politica coloniale nelle riviste di A. Ghisleri*, in *I periodici ghisleriani*, Bergamo, I.I.A.G., 1979, pp. 142 et suiv.

modernisée, et c'était là un champ d'activité que les initiatives industrielles du groupe lié à G. Mylius semblait vouloir privilégier pour le futur de la colonisation italienne.

Dès lors la valeur nationale d'une présence accrue de l'Italie dans cette région prit l'allure d'une mission que l'Etat devait encourager de son haut patronage et, surtout, avec ses finances. Les rencontres qui se multiplièrent à Milan dès le retour d'une mission milanaise, soulignent d'un côté la disponibilité de certains industriels à se lancer dans une initiative en Somalie, mais d'un autre côté, leur désir de ne pas vouloir le faire sans l'appui concret du gouvernement italien, appui que le président du Conseil, d'alors, Francesco Crispi, se déclara bien décidé à donner. Dès lors la société fut fondée ; sa composition financière compte, elle naît au moment de sa formation, le 21 novembre 1895, 34 industriels de grande importance, une banque, la Banca Commerciale Italiana, et une société financière, la Società di esplorazione in Africa. Il convient de rappeler quelques noms. En sus de Mylius, on y rencontre des industriels de grande renommée tels Benigno Crespi qui, outre à des industries de coton, est le propriétaire du très important quotidien de Milan le *Corriere della Sera*, Erba et Pirelli, industriels de la chimie et du caoutchouc, deux explorateurs, Pippo Vigoni et Manfredo Camperio, etc. Quant à la Banque Commerciale Italienne, sa participation est d'un grand intérêt car elle apparaît à l'origine même de cette initiative qui se réalise sous la direction de ses plus gros client, Benigno Crespi, qui, pressé par Mylius, déclare non seulement son accord mais sa volonté absolue de réaliser la société en apportant tout de suite une participation de 75.000 liras, ce qui le place au troisième rang des partenaires, et en déclarant qu'il comblerait la différence si la somme rassemblée n'atteignait pas le montant souhaité d'un million de liras<sup>11</sup>. Et, en effet, il effectua un second versement de 114.500 liras, ce qui permit de rassembler le million requis et plaça Crespi au premier rang des actionnaires pour 189.500 liras.

Voyons maintenant quels étaient les buts déclarés de la « Società ». La colonisation avant tout, et, d'abord, une tutelle de la part de l'Etat qui, d'un côté, se déclara disposé à verser 400.000 liras à la société « pour ses activités » et pour représenter l'Italie, et, d'un autre côté, qui décida de céder à la « Società » les attributs de la souveraineté que l'Italie avait obtenue sur la cote de la future Somalie après les accords de Londres du 3 août et du 18 novembre 1889 avec le sultan de Zanzibar. Observons que l'accord dut apparaître suspect sur le plan intérieur : dans une première phase, ce fut au lendemain même de la grave défaite italienne de Adoua (1<sup>o</sup> mars 1896) que la première convention entre l'Etat italien et la « Società » fut signée (15 avril 1896). L'émotion suscitée par la question éthiopienne fut telle que la convention passa inaperçue à l'opinion publique. Le deuxième épisode des rapports entre l'Etat italien et la « Società » se situa dans une autre période de crise, intérieure cette fois. Les agitations sociales du début de 1898 qui amenèrent à la révolte populaire de mai à Milan semblèrent favoriser la signature des accords sur le Benadir : le 24 janvier 1898 en ce qui concerne le protocole sur l'administration indirecte, le 25 mai en ce qui concerne la convention dont les aspects financiers, si favorables aux administrateurs de la société, feront crier d'horreur l'opposant républicain Arcangelo Ghisleri qui écrira à cet égard : « C'est vraiment la période juste pour ces activités généreuses, nobles et patriotiques, période durant laquelle les coups de canon de Milan, l'état de siège et les tribunaux militaires ont éliminé tout fâcheux contrôle de libre discussion et de presse... »<sup>12</sup>. Et un autre opposant démocratique, Gustavo Chiesi, n'hésita pas à écrire : « [...] La Convention fut approuvée sur-le-champ car le ministre des Affaires étrangères, Emilio Visconti Venosta, s'en était chargé pour faire plaisir à ses amis milanais attirés par ses aspects avantageux [...]. Le déboursement de la part de l'Etat d'une somme élevée en échange de charges de beaucoup inférieures et de

---

<sup>11</sup> Il est regrettable que les archives de la Banca Commerciale Italiana ne soient pas ouvertes à la consultation sous prétexte d'une révision de leur mise en place.

<sup>12</sup> A. Ghisleri, *Nascita, vita e miracoli della Società del Benadir*, in « Vita Italiana », 1904, p. 8.



la possibilité d'établir et de mettre en poche les impôts et les douanes encore à fixer [...]. Si ce n'était pas cela une cocagne, nous ne saurions comment mieux la définir [...] ».

Il serait d'un intérêt certain de suivre ces débats tardifs qui furent souvent étouffés sous couvert de patriotisme. En fait, la convention entre l'Etat italien et la société entra en vigueur et ceci malgré le fait assez grave, et même juridiquement irrégulier, qu'en réalité les participants-fondateurs de la société se crurent libres de verser effectivement seulement 300.000 liras sur le million promis. En échange, le gouvernement versa ses 400.000 liras et ainsi commença l'aventure du Benadir qui se révéla, dès ses débuts, une grosse aubaine pour la société : malgré les promesses, les « activités de colonisation agricole » et le projet de jeter les bases d'une colonisation démographique restèrent sur le papier.

Les « bonnes intentions » furent renouvelées mais, dans la réalité, la société se contentait de gérer les fonds gouvernementaux, de payer ses quelques fonctionnaires et de présenter aux différents gouvernements italiens des requêtes de subvention. Toutefois, et ceci apparaît dans le budget 1900-1901, un bénéfice net assez élevé est déclaré par les dirigeants de la société. Il s'agit pour cette année-là de 53.455 liras, ce qui représente un pourcentage très élevé par rapport aux subventions de l'Etat. La liste des engagements financiers de la société est elle-même très significative : « les voyages, les dépenses occasionnées par la mise en place des « bureaux » au Benadir, sont, après le paiement au sultan de Zanzibar, les uniques parties de la partie passive du budget A cet égard, il y a lieu de faire certaines observations : le budget est-il sincère ? surtout sur les bénéfiques ? Il y manque totalement les parties actives représentées par les taxes, les impôts et les droits de douane que la société retirait de son activité de gestion souveraine [...], ces données semblent se perdre dans les méandres d'une administration a simple » qui sera à l'origine même du « scandale » qui éclatera bien vite. Il y a aussi une autre observation à faire quant aux activités de la société : l'abolition de l'esclavage qui avait été promise dans la convention ne se fit point et la « désinvolture » des administrateurs coloniaux italiens fut telle qu'ils taxèrent l'esclavage comme activité commerciale et ceci en dépit des conventions internationales et des engagements pris.

Dans les rapports au ministère des Affaires étrangères les prétextes les plus divers sont évoqués par la société pour expliquer les retards dans la réalisation des « grands projets de colonisation » : d'abord les séquelles des événements qui secouaient Mogadiscio, avec l'assassinat, à Lafolè (février 1896) de l'explorateur et consul général italien à Zanzibar, Antonio Cecchi ; puis la révolte des Bimal avec les répercussions tragiques de l'insurrection du Mad Mullah, etc. Cependant, les missions officielles qui commencèrent à se multiplier sur la cote du Benadir confirmèrent les doutes sur la nature des activités de la « Società ». Il suffisait pourtant de lire, notamment en ce qui concerne les plans de colonisation démographique, ce que la société elle-même transmettait au ministère des Affaires étrangères de Rome, c'est-à-dire des éléments tout à fait dérisoires : le 29 septembre 1900, la liste totale faisait état de... dix Italiens établis dans la colonie (dont deux en congé en Italie) : cinq personnes dans la capitale, dont le gouverneur E. Dulio, un résident et un employé à Merca, un vice-résident dans les villes de Brava, Gumbo et Bardera<sup>13</sup>. Le cri d'alarme fut lancé par la marine militaire italienne et par d'autres observateurs, parmi lesquels il convient de mentionner l'explorateur et philanthrope milanais Luigi Robecchi Bricchetti, et dès lors le scandale éclata. Les discussions dans la presse et à la Chambre des députés de Rome mirent en évidence les abus de la société et les aspects négatifs d'une activité qui s'était décidément bornée à encaisser l'argent du gouvernement et celui qui provenait des différentes activités que la convention d'établissement lui avait confiées, et à ne rien faire que ce soit pour réaliser une transformation économique ou pour coloniser le pays. L'appel du ministre des Affaires étrangères, Giulio Prinetti, à la direction de la société du 9 octobre 1901 fut une sommation grave que la so-

---

<sup>13</sup> *Elenco del personale italiano residente al Benadir (Somalia Italiana)*, in « Archives du Museo Africano ».

ciété ne voulut pas comprendre. Pour la société, il s'agissait d'étouffer les protestations en évoquant des difficultés générales et en demandant au gouvernement d'augmenter sa subvention. En réponse à Prinetti, le conseil directeur répétait la nature patriotique des activités de la société et la nécessité d'administrer le pays avec tact et sans précipitation. Il y a lieu à cet égard de souligner que, d'après le budget de la société de l'année 1900-1901 et des années suivantes, les activités de la société sont réellement nulles ou presque nulles d'où la force des polémiques qui déferlèrent dans la presse de l'opposition démocratique et même dans une certaine presse progouvernementale. Le « miracle » de la société, comme l'a bien défini A. Ghisleri, ne résidait pas dans ses activités coloniales mais plutôt dans ses amitiés métropolitaines. Les dessous de l'affaire tardèrent à apparaître en plein jour : la crise se déchaîna sur les aspects liés à l'esclavage et à sa permanence (dans la forme dite « domestique ») sous la protection même de la société<sup>14</sup>. Mais là aussi la société fit preuve d'une habileté exceptionnelle. Le chef de file des accusateurs était un député républicain, Gustavo Chiesi, qui, depuis les débuts de la crise accusait la société du Benadir d'avoir trahi la confiance du gouvernement et d'avoir administré le pays dans le seul but d'exploiter toutes les occasions pour s'enrichir. Les attaques des journaux dans lesquels il écrivait furent d'une telle vigueur que la discussion à la Chambre se transforma bien vite en une requête presque unanime d'enquête sur la société. La société prit toutefois les devants et se mit d'accord avec le député Chiesi en le chargeant d'une enquête financée par la société, et en le nommant Haut Commissaire de la société en Somalie. L'étrangeté de la chose fut que le député Chiesi déclara accepter cette charge (non seulement honorifique mais très bien rémunérée) et ceci... « pour mieux continuer ses activités au profit du peuple » (2 avril 1903). Le scandale cette fois-ci était du côté des accusateurs : les Républicains chassèrent Gustavo Chiesi de leur parti mais celui-ci avait déjà présenté sa démission.<sup>15</sup> L'enquête, et ceci était évident dès le départ, déboucha sur un rapport final où la bonne foi de la société était souvent évoquée de même que les difficultés réelles de la situation locale, tandis que la réalité de l'esclavage domestique n'était pas remise en cause. Toutefois le ton général du rapport était négatif quant à la possibilité de perpétuer sous le régime de la société une administration qui était encore à créer, alors que les problèmes à régler étaient surtout d'ordre politique général, donc relevaient de la compétence de l'Etat italien.

Les accusateurs toutefois ne s'en tinrent pas là et la crise du Benadir, que les Livres Verts officiels soulignèrent malgré les argumentations de la société, ne put se conclure qu'avec la décision du gouvernement, en date du 14 mai 1904, de retirer la concession faite à la société milanaise. Avec l'accord du 29 janvier 1905, le Benadir passa sous l'administration directe de l'Italie mais, pour la société qui, comme l'écrivit Paolo Valera, « n'avait rien fait dans la colonie »<sup>16</sup>, s'ouvrit une période assez longue durant laquelle elle négocia avec le gouvernement le remboursement des biens laissés dans la colonie et des activités que la décision « prématurée » du gouvernement avait rendu stériles. Le jeu de la négociation qui dura plusieurs mois se fit à l'avantage de la société qui reçut du gouvernement un « remboursement » que les archives définissent souvent comme exagéré. La fin des activités de la société s'accompagna en effet de gros versements en faveur de la société de la part de l'Etat italien, officiellement pour l'indemniser de la rupture anticipée de sa charte, mais en réalité pour augmenter encore les avantages économiques d'une activité coloniale qui n'avait guère démarrée et dans laquelle se trouvaient aussi mêlés certains hommes politiques et hommes d'affaire en très bonnes relations avec le pouvoir certains milieux qui prenaient comme prétexte l'impérialisme pour trouver des financements occultes et sans risques. Le cas du Bénir ne resta pas isolé : la guerre contre Tripoli prouva encore une fois que la règle avait été ren-

<sup>14</sup> Lettre de l'administrateur au Ministère en date du 28 août 1901.

<sup>15</sup> G. Chiesi, in « Il Tempo, Giornale della democrazia italiana », Milan, 29 décembre 1901.

<sup>16</sup> P. Valera, in « La Folla », 28 février 1904.

versée par les opérateurs italiens. Loin d'être le miroir d'activités financières saines, les opérations militaires de l'impérialisme italien couvraient les bénéfices des industriels en quête de monopole et des financiers à la recherche d'activités sûres et rentables.

Quant à l'autre prétexte de l'impérialisme de Rome, la recherche de lieux coloniaux à destiner à l'émigration, les résultats furent négatifs et cela même pour la grande aventure de Mussolini, la conquête de l'Éthiopie. La lutte pour « une place au soleil » fut un prétexte répété, mais la réalité des conquêtes fut loin de ces objectifs. En Érythrée il y avait, en 1934, seulement 4.500 Italiens et en Somalie, 1.600. A ces modestes chiffres il faut soustraire les fonctionnaires d'Etat et les militaires pour constater la faillite totale de l'émigration espérée. Quant à l'Empire proclamé en 1936, la population italienne en A. O. I. ou Africa Orientale Italiana (Érythrée, Somalie et Éthiopie), était, en 1940, de 184.824 Italiens (151.224 hommes et 33.600 femmes) mais parmi les hommes il faut compter 109.212 militaires. En Libye, la population italienne, en juin 1940, était de 102.281 individus, dont un gros pourcentage était dans les villes et non dans les campagnes qui étaient de partout dans le monde les lieux de l'émigration italienne. On comptait, en effet, 40.000 Italiens à Tripoli et 20.000 à Benghazi et en Libye aussi les fonctionnaires et les militaires faisaient le gros de la population.

Ces chiffres doivent avoir un écho dans les dimensions qu'avait atteint l'émigration depuis le début de l'impérialisme italien. Il convient de les citer, presque en guise de conclusion : 382.340 Italiens avaient choisi le chemin de l'exil et cet élément chiffré nous confirme le caractère de cet impérialisme d'apparat qui fut totalement négatif et différent de tous les autres impérialismes européens de la période, quant à ses motivations, et inutile pour les problèmes sociaux, quant à ses résultats.